

Le SIRTOMAD (Syndicat de traitement des déchets du Grand Montauban et de Terres des Confluences) souhaite inciter les habitants de son territoire à acheter ou à louer du matériel de jardinage leur permettant de jardiner au naturel et d'éviter de générer des déchets verts.

Les actions proposées, en partenariat avec les enseignes locales, sont :

## Participation financière à l'achat de tondeuse/kit mulching

### Critères d'éligibilité et conditions :



- formulaire de demande de subvention à retourner signé, comprenant l'engagement de ne pas rapporter de déchets de tonte en déchetterie,
- facture nominative mentionnant l'option mulching,
- être un particulier résidant sur le territoire (justificatif de domicile de moins de 3 mois à fournir),
- l'achat doit avoir été effectué auprès d'une enseigne présente sur le territoire,
- le remboursement alloué est de 100 €/ foyer maximum,
- la subvention n'est versée qu'une seule fois par foyer.

# 2. Participation financière à la location de broyeurs de végétaux

#### Critères d'éligibilité et conditions :







- la location doit avoir été effectuée auprès d'une enseigne présente sur le territoire,
- le remboursement alloué est de 60 €/an/foyer maximum,
- la subvention est versée une seule fois par an et par foyer.

## Où trouver le formulaire de demande et où déposer votre dossier ?

- ✓ En ligne sur le site sirtomad.com
- ✓ En version papier, dans les accueils:
  - Pôle Déchets (Grand Montauban) : cloitre des Carmes à Montauban Plus d'informations au 05 63 22 13 13
  - Maison de l'intercommunalité (Terres des Confluences) : 2006 route de Moissac à Castelsarrasin Plus d'informations au 05 63 95 56 00

